

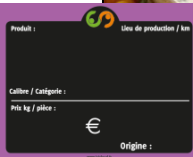


## Rejoignez le projet !

Pour le lancement de la marque, nous étiquetons vos produits emblématiques

Les marchés de Joyeuse, Lablachère, Les Vans et Saint-Paul-Le-Jeune adhèrent à la démarche Ici c local. Porté par l'office de tourisme et grâce à l'impulsion des communautés de communes et communes concernées, la mise en place des étiquettes sera effective au printemps 2020.

**Un système d'information simple, une charte unique**  
*pour répondre aux attentes des clients sur les marchés*



Artisans, producteurs-transformateurs, faites connaître votre savoir-faire sur votre gamme de produits transformés

**CÉVENNES  
d'ARDÈCHE**

[www.cevennes-ardeche.com](http://www.cevennes-ardeche.com)



Garantit un produit local et de saison

3 couleurs d'étiquettes pour faire connaître l'origine de vos produits :

- **Vente directe locale et durable**
- **Revente en circuit local et durable**
- **Revente d'un produit non local ou hors saison**



